

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 7 avril 2015 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**15-04-07-3777 Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du mardi 7 avril 2015 à 19 h 03.

Adopté

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mars 2015 :
    - Service des incendies;
    - Traitement des eaux;
    - Travaux publics et infrastructures;
    - Inspection municipale.
  - 2. Rapport sur la situation financière au 31 mars 2015;
  - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2015;
  - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2015;
- D) Période d'information du maire;
  - ;
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015;
- 10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2015;
- 10.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mars 2015;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1** Approbation - Accord de conciliation dans le dossier d'expropriation Gestion Charnise;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1** Autorisation de mandat à Me Martin Fillion dans l'affaire de la faillite d'Acier P.D.F. Inc.;
- 30.2** Approbation des états financiers 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon;
- 30.3** Demande d'un crédit de taxes foncières pour l'immeuble du 142 à 146, rue Châteauguay;
- 30.4** Demande de commandite Foire 2015- Société d'Agriculture de Huntingdon;
- 30.5** Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française;
- 30.6** Demande de contribution financière : Gala Festival jeunesse rurale;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1** Approbation - Demande de dérogation mineure pour une nouvelle construction sur le lot #3 229 362 (*rue Anciens-Combattants*);
- 40.2** Adoption - Projet de règlement numéro 869-2015 modifiant le règlement de zonage #512 et le plan de zonage (Zone U-2) et le règlement #714-2005 sur les usages conditionnels;
- 40.3** Adoption - Projet de règlement numéro 870-2015 modifiant le règlement 511 du plan d'urbanisme (*affectation infrastructure publique*);
- 40.4** Avis de motion : Règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage afin d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2;
- 40.5** Adoption – Projet de règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage afin d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2;
- 40.6** Avis de motion : Règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme # 511 (*exclusion du lot 3 230 149 de l'affectation industrielle*);
- 40.7** Adoption - Projet de règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme # 511 (*exclusion du lot 3 230 149 de l'affectation industrielle*);
- 40.8** Avis de motion - Projet de règlement numéro 873-2015 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;
- 40.9** Adoption – Projet de règlement numéro 873-2015 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;
- 40.10** Autorisation - Tenue d'une assemblée publique aux fins de consultation sur les projets de règlement numéros 871-2015 et 872-2015;

- 40.11** Résolution – Dossier relatif aux travaux d’agrandissement du 52, rue Châteauguay;

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1** Nomination d’un représentant de la Ville pour l’organisme Sur les Routes du St-Laurent;
- 50.2** Démission de M. Mathieu Lefebvre-Lemay au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie;
- 50.3** Nomination de M. Martin Forget au poste de Directeur de la production et du traitement des eaux;
- 50.4** Nomination de Mme Sylvie Usereau à titre de membre du CCU;
- 50.5** Départ pour la retraite de Mme Margaret Lalonde avec effet au 1<sup>er</sup> août 2015;

## **60. –VARIA**

- 60.1** Demande d’un moratoire sur l’installation des boîtes postales communautaires par Postes Canada;
- 60.2** Départ pour la retraite de M. Robert Sabourin, directeur régional au ministère des Affaires municipales;

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1** -:

Levée de la séance

---

### **Adoption de l’ordre du jour**

**15-04-07-3778** Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l’unanimité:

**D’adopter** l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 7 avril 2015 tel que présenté et avec dispense de lecture, en y apportant les modifications suivantes, à savoir :

Les sujets suivants sont reportés à une séance ultérieure :

- 40.2 - Adoption - Projet de règlement numéro 869-2015 modifiant le règlement de zonage #512 et le plan de zonage (Zone U-2) et le règlement #714-2005 sur les usages conditionnels;
- 40.3 - Adoption - Projet de règlement numéro 870-2015 modifiant le règlement 511 du plan d’urbanisme (*affectation infrastructure publique*);
- 40.8 - Avis de motion - Projet de règlement numéro 873-2015 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;

- 40.9 - Adoption – Projet de règlement numéro 873-2015 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;

Adopté

### **Annonces et dépôt des documents**

#### **Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mars 2015**

Les rapports des directeurs pour le mois de mars 2015 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

#### **Rapport sur la situation financière au 31 mars 2015**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 mars 2015.

#### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2015**

##### **Comptes à payer – Mars 2015**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

#### **Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2015**

##### **Dépenses d'investissement – Mars 2015**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de mars 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **Période d'information du maire**

- La Ville était en situation d'inondation le vendredi 3 avril 2015.

## **Période de questions du public**

*La principale question se résume comme suit :*

*Marguerite Latreille : Elle demande que la Ville installe une rampe d'accès pour personnes handicapées à la porte extérieure du 4, rue Lorne afin de permettre d'accéder au local de la Friperie communautaire. Le conseiller Denis St-Cyr lui répond que cet organisme loue un local situé dans un immeuble industriel et que la Ville est exemptée selon la loi de faire ses travaux. Il appartient au locataire d'aménager son local pour sa clientèle.*

*Madame Latreille signale qu'une plainte pourrait être déposée à la Commission des droits de la personne s'il n'y a pas de rampe d'installée pour les personnes handicapées.*

*Le maire mentionne que la Ville pourrait effectuer les travaux puisque ce n'est pas une grosse dépense, mais ce sujet devra être rediscuté ultérieurement.*

## **Adoption des procès-verbaux**

### **Séance ordinaire du 2 mars 2015**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mars 2015 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**15-04-07-3779**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mars 2015 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

### **Séance extraordinaire du 9 mars 2015**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 mars 2015 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**15-04-07-3780**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard**

**Appuyé par monsieur Howard Welburn**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 mars 2015 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

### **Séance extraordinaire du 12 mars 2015**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 12 mars 2015 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

15-04-07-3781

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 12 mars 2015 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

### **20. – Contrats**

#### **Accord de conciliation dans le dossier d'expropriation de 7259794 CANADA INC. (Gestion Charnise)**

*La conseillère Marielle Duhème déclare être en situation de conflit d'intérêts étant donné qu'elle travaille pour les Entreprises Excavations et Béton Charly Ltée / Gestion Charnise et se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a procédé à l'expropriation du lot 3 447 003 du cadastre du Québec, situé sur la rue Dalhousie et appartenant à la compagnie 7259794 CANADA INC. (Gestion Charnise);

**Considérant que** les parties ont conclu un accord dans le dossier numéro SAI-M-173896-1008 du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC (Section des affaires immobilières) suite au processus de conciliation tenue le 10 mars 2015;

**Considérant que** les parties se sont entendues à l'effet que l'indemnité totale et définitive est fixée à 30 000 \$, déduction faite de l'indemnité provisionnelle de 28 700 \$ déjà versée.

15-04-07-3782

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte l'accord de conciliation intervenue dans le dossier SAI-M-173896-1008 du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC (Section des affaires immobilières) avec 7259794 CANADA INC. (Gestion Charnise), lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**D'autoriser** le maire André Brunette et la directrice générale Johanne Hébert à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tout document nécessaire ou utile permettant de donner effet à la présente résolution.

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon autorise la trésorière à émettre un chèque de 1 300 \$ à titre de paiement final et que cette dépense soit financée à même le budget 2015.

Adopté

### **30. – Administration & Finances**

#### **Autorisation de mandater Me Martin Fillion dans l'affaire de la faillite d'Acier P.D.F. Inc.**

**Considérant que** l'entreprise Acier P.D.F. Inc., locataire d'un local industriel situé au 142, Route 202 Huntingdon, a déposé une cession de faillite en date du 16 mars 2015;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon désire être représentée lors des assemblées des créanciers du failli dont la première est prévue le 13 avril 2015;

**Considérant qu'**en matière de faillite, les créanciers qui désirent être représentés doivent nommer un fondé de pouvoir à cet effet.

15-04-07-3783

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil mandate Me Martin Fillion à titre de fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire de la faillite d'Acier P.D.F. Inc., sauf la réception des dividendes.

**Que** la directrice générale, madame Johanne Hébert soit autorisée à signer la formule de procuration générale prévue à cet effet.

Adopté

#### **Approbation des états financiers 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon**

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon a déposé ses états financiers vérifiés par l'auditeur Jean-Luc Crête, CPA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ;

**Considérant que** les états financiers 2014 présentent un déficit d'opération d'un montant de 84 015 \$, soit une contribution de la Ville de Huntingdon de 8 401 \$ dans ce déficit ;

**Considérant que** le solde des contributions pour la Ville de Huntingdon apparaissant au bilan de l'Office municipal d'habitations au 31 décembre 2014 représente un trop versé de 562\$;

15-04-07-3784

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon approuve les états financiers 2014 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, tels que déposés.

**Que** le montant versé en trop de 562 \$ soit appliqué en diminution du versement de la quote-part de 2015.

Adopté

**Demande d'un crédit de taxes foncières pour l'immeuble du 142 à 146, rue Châteauguay**

**Considérant qu'**un nouveau commerce s'est installé dans la partie commerciale de l'immeuble du 142 -146, rue Châteauguay, soit un Café bistro opéré par monsieur Éric Hamelin;

**Considérant que** ce nouveau commerce généra la création de 2 nouveaux emplois;

**Considérant que** le Conseil municipal désire dynamiser et soutenir le développement économique du secteur du centre-ville.

15-04-07-3785

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Vote contre : madame Marielle Duhème  
Et résolu à la majorité :**

**Que** le conseil municipal accorde un crédit de taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2015 au montant de 1 613 \$ pour l'immeuble appartenant à Gestion Immobilière Usereau Inc. situé au 142- 146, rue Châteauguay.

Adopté

**Demande de commandite pour la Foire annuelle 2015 - Société d'Agriculture de Huntingdon**

**Considérant que** la Société d'Agriculture de Huntingdon demande une commandite pour les activités de sa Foire annuelle qui aura lieu les 7, 8 et 9 août 2015 ;

15-04-07-3786

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise l'octroi d'une contribution financière de l'ordre de 1 500 \$ à la Société Agricole de Huntingdon pour leurs activités lors de la Foire annuelle 2015 et le financement d'un conteneur à déchets.

Adopté

**Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française**

**Considérant que** l'Association des amis et ami(es) de la langue française demande une aide financière à la Ville pour le financement d'activités de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste 2015;



15-04-07-3787

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 650 \$ à l'Association des amis et amies de la langue française pour le financement de leurs activités lors de fête de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin 2015.

Adopté

**Demande de contribution financière : Gala Festival jeunesse rurale**

**Considérant que** le comité organisateur du Gala reconnaissance Jeunesse Rurale demande une contribution financière pour la 6<sup>e</sup> édition du Gala qui aura lieu le 21 mai 2015 ;

15-04-07-3788

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 100 \$ pour le financement du Gala de reconnaissance Jeunesse Rurale du 21 mai 2015.

Adopté

**40 – Réglementation**

Abrogé par la  
résolution no.  
15-05-04-3825

**Demande d'une dérogation mineure pour une nouvelle construction sur le lot #3 229 362**

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce conseil.

**Considérant qu'**une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 512, pour le lot 3 229 362, propriété Construction Fréchette, a été déposée pour étude au Comité consultatif d'Urbanisme;

**Considérant que** la demande consiste en la construction d'une habitation multifamiliale sur la propriété identifiée par le lot #3 229 362 situé au 13, rue Des Anciens- Combattants à Huntingdon;

**Considérant que** ladite dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser l'implantation du bâtiment à 3.4 m dans la cour latérale nord-ouest de la propriété au lieu de 3.9 m, et à 7.30 m dans la cour arrière de la propriété au lieu de 7.5 m tels que prescrit au règlement de zonage numéro 512;

**Considérant** le manque d'espace sur l'emplacement, deux (2) cases de stationnement sur les neuf (9) cases totales seraient aménagées dans la cour avant au lieu d'être aménagées dans les cours latérales ou arrière tel que prescrit au règlement de zonage numéro 512;

**Considérant que** le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Huntingdon recommande au Conseil municipal d'approuver la demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 512.

15-04-07-3789

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte la demande de dérogation mineure au règlement de zonage #512 pour le lot #3 229 362 situé 13, rue Des Anciens-Combattants, propriété de Fréchette Construction.

La dérogation mineure a pour effet d'autoriser l'implantation du bâtiment à 3.4 m dans la cour latérale nord-ouest de la propriété au lieu de 3.9 m, et à 7.30 m dans la cour arrière de la propriété au lieu de 7.5 m et l'aménagement de deux cases de stationnement dans la cour avant.

Adopté

**Avis de motion : Règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage 512**

Avis de motion est donné par le conseiller Rémi Robidoux selon lequel le Règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage 512 et le plan de zonage sera présenté pour adoption.

La modification au règlement de zonage numéro 512 a pour effet d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2 et créer à même ce lot une zone résidentielle permettant le développement d'un projet domiciliaire. L'usage principal de cette zone projetée sera l'habitation de forte densité (HD), incluant plusieurs types d'habitations allant de l'unifamilial (h1) aux multifamiliaux (h4).

**Premier projet de règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage 512**

**Considérant que** la Ville planifie la création d'une nouvelle zone résidentielle permettant le développement d'un projet domiciliaire;

**Considérant qu'il y a lieu** d'apporter des modifications au règlement de zonage numéro 512 afin d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2 et créer à même ce lot une zone résidentielle;

**Considérant que** l'usage principal de cette zone projetée sera l'habitation de forte densité (HD), incluant plusieurs types d'habitations allant de l'unifamilial (h1) aux multifamiliaux (h4);

**Considérant que** des modifications doivent être apportées au règlement 512 et au Plan de zonage;

**Considérant qu'un avis de motion a dûment été donné** par le conseiller Rémi Robidoux lors de la séance ordinaire du 7 avril 2015;

**Considérant qu'une copie du projet de Règlement numéro 871-2015 a été remise** aux membres du conseil conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

15-04-07-3790

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon adopte le premier projet de Règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage 512 afin d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2 et créer à même ce lot une zone résidentielle.

Adopté

**Avis de motion : Règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme # 511**

Avis de motion est donné par le conseiller Florent Ricard selon lequel le Règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme # 511 sera présenté pour adoption.

La Ville planifie l'implantation d'un nouveau projet domiciliaire sur le lot 3 230 149 favorisant la mixité de différentes classes d'habitation dans ce secteur afin de répondre adéquatement à la demande. La modification au règlement de plan d'urbanisme numéro 511 a pour effet d'exclure le lot 3 230 149 de l'affectation « industrielle » et de créer un nouveau secteur auquel est attribuée l'affectation « habitation forte densité».

**Projet de règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de Plan d'urbanisme # 511**

**Considérant qu'**un changement d'usage est projeté dans le secteur industriel situé entre le chemin de fer, la limite nord-est du territoire de la municipalité, le cimetière Anglican et la rue F.-Cleyn;

**Considérant que** des modifications doivent être apportées au règlement 511 du plan d'urbanisme et plus particulièrement au plan des affectations par l'exclusion du lot 3 230 149 de l'affectation « industrielle » et par la création d'un nouveau secteur auquel est attribuée l'affectation « habitation forte densité» ;

**Considérant que** la Ville planifie l'implantation d'un nouveau projet domiciliaire sur le lot 3 230 149 favorisant la mixité de différentes classes d'habitation dans ce secteur afin de répondre adéquatement à la demande;

**Considérant qu'**un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Florent Ricard lors de la séance ordinaire du 7 avril 2015;

**Considérant qu'**une copie du projet de Règlement numéro 872-2015 a été remise aux membres du conseil conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

15-04-07-3791

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon adopte le projet de Règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de Plan d'urbanisme # 511.

Adopté

**Tenue d'une assemblée publique aux fins de consultation sur les projets de règlement numéros 871-2015 et 872-2015**

**Considérant** l'adoption des projets de règlement numéros 871-2015 et 872-2015;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* la municipalité tient une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée ou il peut déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier de la municipalité;

15-04-07-3792

**Il est proposé par madame Marielle Duhème**

**Appuyé par monsieur Rémi Robidoux**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal délègue, en vertu de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la greffière Denyse Jeanneau afin de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique pour les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 871-2015 modifiant le règlement de zonage afin d'exclure le lot 3 230 149 de la zone IN-2.
- Projet de règlement numéro 872-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme # 511 (*exclusion du lot 3 230 149 de l'affectation industrielle*).

Adopté

**Dossier relatif aux travaux d'agrandissement du 52, rue Châteauguay**

**Considérant que** par la résolution no. 12-10-01-3078, le conseil municipal a autorisé une dérogation mineure au 52, rue Châteauguay, connu sous le numéro de lot 4 240 375, afin d'implanter un bar laitier avec un empiètement de 1,46 m dans la marge de recul arrière soit à une distance de 7,04 m de la ligne de propriété arrière au lieu de 8,5m minimum;

**Considérant qu'**une nouvelle demande de dérogation mineure au règlement de zonage #512, pour le 52, rue Châteauguay, a été déposée par monsieur Jonathan Van Horne ;

**Considérant que** ladite dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser l'implantation d'une extension au Bar Laitier avec un empiètement additionnel de 4.03 m dans la marge de recul arrière, représentant une dérogation totale de 5.49 m, soit une distance de 3.01 m de la ligne de propriété arrière au lieu de 8,5m minimum;

**Considérant que** les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont été consultés et recommandent majoritairement au Conseil municipal d'accorder la dérogation mineure au règlement de zonage #512 pour la propriété sise au 52, rue Châteauguay, lot 4 240 375 ;

**Considérant que** la seule propriétaire du lot contiguë pouvant être affectée par cette dérogation a été consultée et ne manifeste aucune objection;

**Considérant que** conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce conseil ;

**15-04-07-3793**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon accepte la demande de dérogation mineure au règlement de zonage #512 pour le 52, rue Châteauguay, lot 4 240 375, demande formulée par monsieur Jonathan Van Horne, afin d'autoriser l'implantation d'un Bar Laitier avec un empiètement additionnel de 4.03 m dans la marge de recul arrière, représentant une dérogation totale de 5.49 m, soit une distance de 3.01 m de la ligne de propriété arrière au lieu de 8,5m minimum.

**Que** cette autorisation est conditionnelle au déplacement du cabanon dans la cour latérale au lieu de la cour arrière.

Adopté

#### **50. –Nomination & Gestion du personnel**

##### **Nomination d'un représentant de la Ville pour l'organisme Sur les Routes du St-Laurent**

**Considérant que** l'assemblée générale annuelle de l'organisme Sur les Routes du St-Laurent aura lieu le mercredi 22 avril 2015 à 19h00;

**15-04-07-3794**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal nomme le conseiller Florent Ricard pour représenter la Ville lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme Sur les Routes du St-Laurent qui aura lieu le mercredi 22 avril 2015 à Sainte-Barbe.

Adopté

##### **Démission de M. Mathieu Lefebvre-Lemay au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie**

**Considérant que** le 6 mars 2015, M. Mathieu Lefebvre-Lemay a démissionné de son poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie ;

**15-04-07-3795**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon accepte la démission de M. Mathieu Lefebvre-Lemay au poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie, et ce, en date du 6 mars 2015.

Adopté

**Nomination de M. Martin Forget au poste de Directeur de la production et du traitement des eaux**

**Considérant que** la Ville désire combler le poste de directeur de la production et du traitement de l'eau laissé vacant depuis le départ de M. Mathieu Ferland en avril 2011;

**Considérant que** M. Martin Forget n'occupe aucun poste permanent au sein de la Ville de Huntingdon depuis son embauche le 24 juillet 2010;

**Considérant que** monsieur Forget accepte d'occuper ce poste de directeur ;

**Considérant que** les parties désirent consigner dans un contrat les conditions de travail du directeur de la production et du traitement des eaux.

15-04-07-3796

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal nomme M. Martin Forget au poste de Directeur de la production et du traitement des eaux selon les termes et conditions stipulés au contrat de travail.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la directrice générale Johanne Hébert à signer le contrat de travail de monsieur Martin Forget.

Adopté

**Nomination de Mme Sylvie Usereau au poste de membre du CCU**

**Considérant que** la Ville a un poste à combler au sein de son Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** Mme Sylvie Usereau, propriétaire d'un immeuble commercial et résidentiel situé sur la rue Châteauguay, est intéressée à siéger sur ce comité;

15-04-07-3797

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil nomme madame Sylvie Usereau à titre de membre du Comité Consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans tel que stipulé au règlement 729-2006.

Adopté

**Départ pour la retraite de Mme Margaret Lalonde effectif au 1<sup>er</sup> août 2015**

**Considérant que** Mme Margaret Lalonde, responsable des opérations de la SAAQ, a informé la directrice générale, dans une lettre datée du 16 mars 2015, qu'elle quittera son poste pour un départ à la retraite avec effet le 1<sup>er</sup> août 2015 ;

**Considérant que** madame Lalonde occupe le poste de responsable des opérations du bureau mandataire de la SAAQ à Huntingdon depuis 34 années dont 4 à l'emploi de la Ville de Huntingdon;

**Considérant que** madame Lalonde a fourni un travail exceptionnel depuis le transfert du bureau mandataire de la SAAQ, de la Caisse Desjardins à la Ville de Huntingdon;

15-04-07-3798

**Il est proposé par monsieur Paul André Ricard  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil accepte le départ pour la retraite de Mme Margaret Lalonde, responsable des opérations de la SAAQ, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Que** le Conseil remercie madame Lalonde pour son dévouement au sein de la communauté ainsi que pour son travail exceptionnel livré au cours de sa longue carrière.

Adopté

#### **60. –Autres**

##### **Demande d'un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires par Postes Canada**

**Considérant que** Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

**Considérant que** cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile d'ici à 2018-2019;

**Considérant que** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette réforme par résolution le 20 février 2014;

**Considérant que** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a demandé une suspension de la réforme entreprise par résolution le 8 octobre 2014;

**Considérant que** malgré un engagement d'une meilleure consultation auprès des municipalités, Postes Canada a accéléré sa réforme sans tenir compte de la diversité des réalités municipales;

**Considérant que** les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l'emprise publique municipale;

**Considérant que** les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;

**Considérant que** les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services;

15-04-07-3799

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** l'Union des Municipalités du Québec demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires.

Adopté

**Retraite de M. Robert Sabourin, directeur régional pour le ministère des Affaires municipales**

**Considérant** que monsieur Robert Sabourin a occupé le poste de directeur régional de la Montérégie pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pendant plusieurs années;

**Considérant que** le 27 mars 2015, monsieur Sabourin a quitté le ministère des Affaires municipales pour la retraite;

**Considérant qu'**il y a lieu de rendre hommage à monsieur Robert Sabourin pour toutes ses années où il a travaillé avec professionnalisme et rigueur dans plusieurs dossiers de la Ville de Huntingdon;

**Considérant** le dévouement et la qualité du travail de monsieur Sabourin, un homme qui, quelles que soient les circonstances et les difficultés a toujours été présent pour nous épauler et nous conseiller.

15-04-07-3800

**Il est proposé par madame Marielle Duhème**

**Appuyé par monsieur Florent Ricard**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon remercie monsieur Robert Sabourin pour toutes les années de services rendus au sein du monde municipal et le félicite pour l'excellent travail accompli durant toutes ces années.

Adopté

**70. –Rapport des comités et des conseillers**

**Mme Marielle Duhème :** Elle mentionne que 26 des 27 logements sont déjà loués dans l'immeuble des Habitations des Tisserandes.

Suite aux plaintes de résidents de la rue West, elle demande qu'un dos d'âne soit installé sur cette rue afin de réduire la vitesse.

**M. Rémi Robidoux :** Il félicite les pompiers et M. Martin Forget pour le travail effectué lors de l'inondation de vendredi dernier.

**Seconde période de questions du public**

À la demande de la conseillère Marielle Duhème et appuyé à l'unanimité par les membres du conseil municipal, une seconde période de questions est mise à la disposition de l'assistance.

*Les principales questions se résument comme suit :*

*Mme Ralf :* Elle demande quelques renseignements concernant le transport municipal pour le trajet d'Huntingdon-Ormstown.



*Mme Mélissa Spénard : Elle demande quels sont les coûts engendrés par la Ville pour obtenir le service de transport municipal.*  
Le maire, monsieur Brunette, propose aux personnes intéressées sur le sujet du transport municipal à rester après la séance afin de discuter de ce dossier

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**15-04-07-3801**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 20.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière